

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 avril 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 R. 21 Désignation de représentants de la Ville de Paris au sein de la Commission de médiation relative au droit au logement opposable.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 31 mars 2015 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission de médiation relative au droit au logement opposable :

Suppléants :

- M. Cédric HERANVAL-MALLET, en remplacement de Mme Vanessa BENOIT, désignée les 19 et 20 mai 2014,
- Mme Sandy ESQUERRE, en remplacement de Mme Marie-Paule BAILLOT, désignée les 19 et 20 mai 2014.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO